

s'engager avec d'autres

L'Université Populaire d'avril s'est déroulée à Hastière.

Nous avons commencé par un temps pour accueillir les personnes qui participent pour la première fois à l'UP. Nous avons accueilli également un groupe de demandeurs d'asile accompagné par L'ASBL Lire et Écrire. Après un temps d'échange de nouvelles, nous avons plongé dans sujet : « s'engager avec d'autres »

Nos invités étaient Baptiste et François-Louis qui travaillent à ATD, au sein du groupe politique

En grand groupe, on a réfléchi aux **combats** qu'on mène:

- Des loyers accessibles
- Supprimer le statut cohabitant
- Se battre contre les injustices et les inégalités
- aider les personnes vivant à la rue et aller avec eux dans les bureaux car tout seuls, ces personnes n'iront pas car sont étiquetés
- Maintenir des guichets avec des personnes physiques pour avoir accès aux droits.



- On mène des combats différents mais toujours avec la même façon de faire : mettre en avant l'expérience et la parole de ceux qui vivent la pauvreté. Alors que la société en général pense que ces personnes n'ont rien à dire.
- à ATD on se bat pour un accès à TOUS les droits : logement, santé, éducation...Il y a un non accès à énormément de droits et il faut rester fort ensemble pour lutter.

Ensuite, on a réfléchi **pour qui** on mène ces combats?

- Pour les personnes découragées
- Les belges et non-belges qui dorment dehors
- Pour tout le monde quelque soit son origine
- Les personnes handicapées
- Pour les personnes âgées
- Pour ceux qui vivent dans les domaines, dans les caravanes.
- Pour les gens qui se cachent qui sont dans la précarité mais n'osent pas aller dans une association car ils ont peur de dire ce qu'ils vivent.
- Les personnes qui ont un travail ne s'en sortent plus, mais aussi les étudiants qui ont des loyers qu'ils n'arrivent pas à payer et donc, ils n'arrivent pas à poursuivre leurs études.
- On se bat aussi pour ceux de notre groupe : des gens qui ne sont pas là ; on prend le relais.
- Pour l'avenir de nos enfants, il faut qu'on change ça pour les générations suivantes.



Baptiste et François-Louis nous ont présenté le **Mémoire**

On a d'abord demandé: c'est quoi un mémoire?

C'est une liste de recommandations qu'on va présenter aux politiciens en leur disant « il faut que ça change » Ce matin vous avez fait l'exercice de dire « c'est quoi nos combats ? » et bien c'est un peu le travail du mémoire. La suppression du statut cohabitant, les gens qui sont à la rue, le droit de vivre en famille - ce sont des points du mémoire.



Comment ils ont écrit ce document?

Pour écrire ce mémoire, le groupe politique a rencontré les portes paroles de différents groupes de travail : Agora, Service de Lutte contre la Pauvreté, groupes locaux et cellules...

A partir de ces rencontres, ils ont établi 13 points qu'il faut absolument changer pour lutter contre la pauvreté.



Ils ont choisi les priorités qui concernaient tout le monde car le mémoire est pour l'ensemble du pays. Il fait deux pages et ils ont dû faire des choix. Vu que le texte est assez court, ils ont aussi écrit des fiches explicatives pour expliquer plus en profondeur chaque point.

Présentation des 13 points du Mémoire

1. **Un logement décent** : salubre, économe en énergie et à un prix abordable. Il doit y avoir suffisamment de logements sociaux. Les moyens qui seront alloués par le Fonds social européen pour le climat doivent aider également les personnes en situation de pauvreté à réduire leur consommation d'énergie..

2. **Droit à une existence légale** : les personnes sans domicile fixe doivent rapidement et aussi longtemps que nécessaire disposer d'une adresse de référence, de façon à toujours pouvoir faire valoir leurs droits (sociaux).

3. **Droit à la survie** : la mendicité n'est pas une solution. Interdire celle-ci sans offrir d'alternative valable n'en est pas une non plus. ATD a introduit une plainte auprès du Conseil de l'Europe : l'interdiction de mendier qui existe dans beaucoup de communes est une violation de la Charte sociale européenne.

4. **Accès aux services publics** : des guichets physiques tout comme des services par téléphone et par courrier postal, accessibles et de qualité, restent indispensables pour accéder aux droits. Toute personne sans exception doit pouvoir disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et d'une formation sur mesure, le tout à bas prix.



5. **Un accès effectif aux droits doit être garanti à chacun, notamment par des informations et un accompagnement de qualité.** En aucun cas la procédure ou les conditions d'accès aux droits ne peuvent être complexes ou discriminantes.

6. **Le statut actuel de cohabitant doit être supprimé.** Les allocataires sociaux ont, comme tout le monde, le droit d'aller de l'avant socialement et financièrement en vivant ensemble en famille, en citoyens solidaires et en partenaires cohabitants.

7. **Éradiquer la pauvreté infantile en sortant les familles de la pauvreté** : un logement convenable, un revenu décent, un emploi approprié, un espace-temps pour la détente et la culture. En cas de difficultés à remplir leur rôle d'éducation, les parents doivent pouvoir être soutenus à temps par un réseau (professionnel).

8. **Un travail digne et payé au prix juste pour tous les travailleurs, avec une attention particulière pour les chômeurs de longue durée.** L'expérience française « territoires zéro chômeur de longue durée » est une source d'inspiration.

9. **L'accès à la santé** et en particulier à un médecin généraliste, un psychologue de première ligne, un spécialiste, un dentiste, doit être aisé et à un prix abordable.

10. **Une mobilité pour tous** : un réseau adéquat de transports publics, c'est très important, tant pour les personnes en situation de pauvreté que pour le climat.

11. **L'enseignement doit donner des chances égales à tous les jeunes de développer leur potentiel et de réaliser leurs rêves.** Or, de nombreux jeunes issus de familles pauvres sont encore trop rapidement orientés vers l'enseignement spécialisé.

12. **Le droit à la culture, à la détente, au sport et aux vacances est un droit fondamental, pas un luxe.** Comme toutes les autres, les familles en situation de pauvreté ont besoin de s'épanouir et de se détendre.

13. **Un véritable développement durable** a l'ambition que les personnes en situation de pauvreté montent dans le train du changement et ne soient pas laissées pour compte sur le quai.

On a rajouté des points qui manquaient dans le memorandum :

- Droit de vieillir dignement
- Les problèmes liés à l'administration de bien qui nous empêchent de pouvoir faire notre propre choix.
- Un meilleur soutien pour les personnes toxicomanes qui doivent faire des cures de désintoxication
- La sécurité, la protection par rapport à la violence, et l'accueil dans les lieux de police
- L'égalité des chances entre tous qu'on ait des papiers ou non
- L'aspect participation, n'est pas assez expliqué dans le mémorandum. Il faut insister pour que les personnes en situation de pauvreté participent au projet « ce qui se fait pour moi, sans moi, n'est pas fait pour moi ».



Maintenant que le mémorandum est écrit, on entre dans une autre étape qui est de diffuser largement le texte. Nous avons réfléchi à des manières d'en faire la publicité auprès des politiciens mais aussi de la société en général:

- Désobéissance civile
- Manifestation symbolique à la date du dépôt du mémorandum
- Réseaux sociaux : en partant de nous
- S'associer avec d'autres associations
- Travailler avec les journalistes pour qu'ils répercutent nos questions
- Pétition / interpellation directe / aller à des débats politiques
- S'adresser à tout le monde en jouant des situations vécues sur le terrain et qui vont parler à tout le monde.
- Inviter les candidats à venir vivre les conditions de vie de la précarité : aller dans un restaurant social manger, voir un logement insalubre



L'après midi nous avons fait différents ateliers : balade, théâtre, culinaire, création artistique et comment interpellier les élus

Un grand merci à la cellule du Pays des Vallées qui nous a chaleureusement accueillis!

ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles

Avenue Victor Jacobs 12, 1040 Bruxelles

E-mail : universitepopulaire@atd-quartmonde.be

Les opinions présentées dans ces comptes-rendus émanent des participant-e-s et ne reflètent pas la position d'ATD Quart Monde sur les sujets abordés.